EquiLiberté Info

Fédération Nationale des Randonneurs Equestres

numéro 57

equiliberte.org

Florence Heuzard : secrétariat

contact

02 40 50 72 16

secretariat@equiliberte.org

Secrétariat EquiLiberté 8
rue des Mésanges Bleues
Launay 44850 LE CELLIER

Les horaires d'ouverture du secrétariat : mardi, jeudi, samedi de 10 h à 13 h mercredi et vendredi de 13 h à 16 h

Bulletin numéro 57

Direction publication : Michel Bazin

Fédération ÉquiLiberté

Association loi 1901
Déclaration 20.04.2004
Modifiée le 05.01.2015
Bressuire 79300

N° ISSN : 2274-8245, siège social :

13 rue du Vieux Moulin

79700 St Aubin de Baubigné

Date de parution

juillet 2025

Crédit photos

Adhérents
Associations ÉquiLiberté

les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

SOMMAIRE

2 - Sommaire

3 - Édito

5 - Nos Nouvelles Associations

6 - Les Professionnels nous soutiennent

7 - Les Rassemblements - Week-ends

10 - Premiers soins lors d'une blessure

13 - Le Forum du CALC

20 - Nos Partenaires

Cet EquiLiberté Info est aussi le vôtre. Si vous voulez participer avec un récit de voyage, un article, un dessin, une photo, n'hésitez-pas à nous contacter.

Par des randonneurs
Pour les randonneurs
EquiLiberté
Fédération Nationale des Randonneurs Équestres

equiliberte.org

Edito

C'était le 21 juin 2025, jour de l'été ensoleillé.
C'était une grande nouveauté pour EquiLiberté.
C'était également une grande ouverture pour La Route Européenne d'Artagnan.
En effet, ce jour fut celui de la signature d'une convention de partenariat sur la promotion et la valorisation culturelle de La Route Européenne d'Artagnan, entre nos deux associations et à l'initiative d'Alain Liberos, Président Fondateur de celle-ci.
C'étaient les 21 et 22 juin 2025, deux jours de randonnée à Saint-Agnant 17, avec notre Fédération EquiLiberté des Deux Charentes à la manœuvre par son expertise et ses bénévoles.
C'était le 22 juin 2025, une grande fête en l'honneur de l'inauguration officielle de cette portion dite "La Route des Cardinaux", en Charente Maritime à Trizay 17 et sa magnifique abbaye.
Cet évènement organisé par le Département de Charente-Maritime auquel participait Charentes Tourisme, était agrémenté de nombreuses animations, expositions, conférences et spectacles équestres.

Par des randonneurs Pour les randonneurs
EquiLiberté

> www.equiliberte.org

Osez la randonnée avec EquiLiberté

La Route européenne d'Artagnan, créée en 2014, a été certifiée par le Conseil de l'Europe en 2021. Sur les six pays concernés, en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les fédérations équestres et les associations culturelles, des évènements festifs sont régulièrement organisés sur La Route pour mettre en valeur les territoires traversés.

EquiLiberté et AERA ont dans leurs statuts respectifs des objectifs similaires, en particulier :

- Contribuer à la promotion du tourisme équestre
- Contribuer à l'identification des hébergements indispensables pour l'accueil des randonneurs
- Contribuer à la protection de l'environnement naturel, des sites patrimoniaux, historiques et culturels.

Ces activités relèvent des sports de nature, catégorie loisirs, détente sans compétition.
Dorénavant, suite à la signature de cette convention, EquiLiberté devient membre associé cotisant, à part entière de AERA et sera invitée à son Assemblée Générale.

Dans ce cadre AERA assure l'animation des comités de pilotage départementaux en lien étroit avec les départements et leurs offices de tourisme ainsi que la coordination interdépartementale pour permettre la continuité et la qualité de la mise en tourisme de manière cohérente pour les usagers.
Il appartient désormais à EquiLiberté de pouvoir désigner ses membres qui devront siéger de droit dans ces instances aux comités départementaux pour participer aux manifestations envisagées, contribuer à leur promotion et ceci, pour les départements empruntés par La Route Européenne d'Artagnan.
Michel BAZIN
Votre Président

Nos Nouvelles Associations

EquiLiberté est là pour le cavalier et meneur indépendant mais pas seulement. Nous accueillons aussi les associations qui œuvrent pour la défense de l'équitation de loisir, l'animation d'un territoire, le bien-être des équidés et la défense des chemins. Plusieurs associations ont rejoint EquiLiberté, ce printemps.

- Les Crinières des Grands Causses, dans l'Aveyron
- Le Comité des Fêtes de Monchy-Lagache dans la Somme
- Association Ânaelle, en Charente-Maritime
- Attelages et Cavaliers des Sources de l'Erdre, en Maine-et-Loire
- Les Merens de la Roche en Corrèze
- Equivallée Creuse
- Les Galops de Pays de Langeais, dans l'Indre-et-Loire
- Gizeux Passion Equestre dans l'Indre-et-Loire
- Equita'Loire dans le Loir-et-Cher
- Equi-Harmonie, dans le Nord
- La Forêt Ân'imée dans les Vosges
- Harmonie Equine dans la Haute-Vienne
- Les Attelages du Tarn-et-Garonne
- Les Chevaux de la Tour dans le Doubs

Votre association veut nous rejoindre ? Vous voulez en savoir plus ? Contactez notre secrétariat et vous pourrez dialoguer avec notre référent associations. Il vous expliquera les avantages d'une adhésion à EquiLiberté et vous guidera dans les démarches.

Les Professionnels nous soutiennent

EquiLiberté rassemble également les structures professionnelles qui sont axées sur les mêmes valeurs que nos associations. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces professionnels qui nous ont rejoint récemment, qui nous font confiance et nous soutiennent dans nos actions.

- Laure REYNAUD dans le Maine-et-Loire
- Claire BLAIZE dans le Maine-et-Loire
- Lucile BEAUMANN dans l'Isère
- EIPL Magali PHAVORIN dans l'Aveyron
- Domaine Equestre du Moulin du Fresne dans les Deux-Sèvres
- Ecurie de Cé dans le Maine-et-Loire
- Les Chevaux du Clos de la Gardille dans la Haute-Loire
- SCEA Pic du Jer dans les Hautes-Pyrénées
- Eric BONNEMAZOU dans les Pyrénées Atlantiques
- Les Sabots dans l'Eau dans les Territoires de Belfort

Vous êtes un professionnel dans le domaine équestre ? Vous voulez nous rejoindre ? Vous voulez en savoir plus ? Contactez notre secrétariat et vous pourrez dialoguer avec notre référent des structures professionnelles. Il vous expliquera les avantages d'une adhésion à EquiLiberté et vous guidera dans les démarches.

Rassemblements Week-end

Les associations EquiLiberté organisent des week-ends avec de grands bivouacs et 2 voire 3 journées de randonnées en toute convivialité. L'organisation d'un tel évènement demande un grand investissement à ces équipes de bénévoles passionnés. Vous voulez participer ? Ne tardez pas ! Certains week-ends affichent déjà complet. Soutenez les bénévoles en vous inscrivant !

Patrimoine

Amitié

Évasion

Convivialité

Tous les évènements sont disponibles dans l'agenda sur le site EquiLiberté, et les randonnées week-end sont matérialisées sur la carte Evènement avec bivouac.

Par des randonneurs Pour les randonneurs
EquiLiberté
Fédération Nationale des Randonneurs Équestres

equiliberte.org

EquiChemins
Par des randonneurs Pour les randonneurs
EquiLiberté

Randaubance
4 - 6 juillet

à Ogeu-les-Bains,
le 2 et 3 août

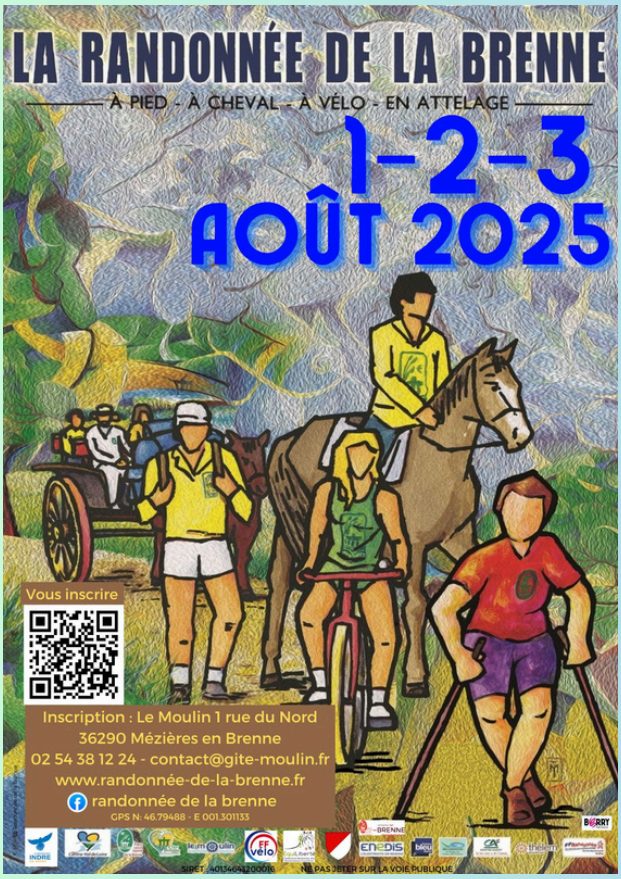

Par des randonneurs
Pour les randonneurs

EquiLiberté

Santé : Premiers soins lors d'une blessure

Quand nous partons seuls ou en groupe pour une randonnée de plusieurs jours, il n'est pas rare qu'un cheval se blesse. Une glissade sur du goudron lisse, une pierre coupante là où il se roule, un clou pas vu à son point d'attache, une atteinte dans un chemin technique, les occasions ne manquent pas.

La plupart des bobos ne nécessitent pas l'intervention d'un vétérinaire, à condition de faire les premiers soins correctement. Il va de soi que votre cheval est vacciné contre le tétanos, car c'est surtout par les petites plaies mal prises en compte que cette maladie peut s'exprimer.

Il existe différents types de plaie, chacune avec ses particularités

les **égratignures** : superficielles, la peau n'est pas complètement coupée ; p.ex un genou couronné.
les **brûlures** : plus ou moins profondes, le degré de la brûlure détermine la gravité ; p.ex une prise de longe.
les **coupures** : une plaie nette, plus ou moins profonde. faites par un objet ; p.ex un clou, une pierre.
les **lacérations** : avec déchirement de la peau, et parfois des blessures des tissus sous-jacents ; p.ex prise dans du fil de barbelé.
les **plaies pénétrantes** : un objet est entré, et il y a une possibilité d'un corps étranger enfoui. Ces plaies sont souvent de petite taille, mais peuvent être très profondes ; p.ex un empalement sur une branche dans un chemin étroit.

Dans beaucoup de cas, vous pouvez soigner vous-même la plaie, mais quand est-ce qu'il faut appeler un vétérinaire dès le début ?

- vous avez un doute sur la gravité de la blessure.
- le cheval montre des douleurs marquées, avec peut-être une atteinte des structures en dessous.
- la plaie est profonde, il y a une suspicion de la présence d'un corps étranger enfoui.
- la peau est complètement coupée, et nécessite peut-être des sutures.
- la plaie est dans une zone sensible.

deux genoux couronnés, deux approches différentes

Plaie superficielle, à soigner

Plaie profonde, visite vétérinaire conseillée

Dans tous les cas, un nettoyage méticuleux est primordial. Ceci consiste en un shampooing et un rasage des poils autour de la plaie. Pour le savonnage, vous pouvez utiliser un savon désinfectant type bétadine, mais un savon de Marseille fera très bien l'affaire. Il faut faire plusieurs shampooings de suite, en rinçant bien. Ne pas hésiter à fouiller les chairs pour des petits grains de sable coincés dans la plaie. Le rasage doit être large, au moins 1 cm autour des bords de la plaie. Un rasoir jetable est pratique et silencieux (vous pouvez enlever la barrette de plastique de protection). Si vous avez une tondeuse, et que votre cheval y est habitué, encore mieux. Les poils sont un foyer des germes, d'où la nécessité de mettre la peau à nu. En plus, parfois on est très surpris de la largeur ou profondeur de la plaie, car une belle toison peut masquer bien des dégâts.

Puis vient le temps de la désinfection. Plusieurs produits peuvent convenir, la bétadine ou la chlorhexidine sont les plus utilisées. Ne pas utiliser les 2 produits en même temps, mais utiliser le même sur une certaine durée. Il faut protéger la plaie, et favoriser la cicatrisation. L'application d'une pommade ou crème cicatrisante peut se faire sous pansement ou à l'air libre. L'argile verte est également possible dans certains cas. Renouveler les soins de la plaie 2 fois par jour. Les soins sous pansement favorisent la cicatrisation, mais ce n'est pas toujours faisable, surtout si la randonnée n'est pas terminée. Il faut surveiller la bonne cicatrisation, sinon il faut faire appel à un vétérinaire. Une plaie qui cicatrise bien n'est pas douloureuse, ne s'engorge pas, ne sent pas mauvais, et ne commence pas à suppurer. Arrêter la randonnée, à cause d'une plaie, n'est pas automatique, tout dépend de la gravité et de la localisation de la plaie, mais dans tous les cas une plaie nécessite des soins, plus ou moins long.

Une complication d'une plaie en saison estivale est le risque d'une myase, c'est-à-dire la prolifération de larves de mouches dans et autour de la plaie. Ceci peut arriver très rapidement, surtout quand la plaie suinte. Pas de panique : tondre la zone autour de la plaie très largement, et faire tous les shampooings, bons soins habituels séchage, désinfection, crème. Puis lutter contre les mouches avec tous les moyens à votre disposition.

Trousse d'indispensables à moindre coût

- matériel de rasage, savon de Marseille,
- désinfectant : chlorhexidine, existe en petits flacons de quelques millilitres.
- crème cicatrisante,
- quelques paquets de compresses stériles et 1 feuille de tulle gras.
- pansements : en dépannage, les mouchoirs de grand-père et le collant filé de grand-mère font d'excellents pansements peu encombrants.

poids total : 150 g

Le Forum de l'association des Cavaliers au Long Cours 2025 à Sucé-sur-Erdre (44) sur les bords de la plus belle rivière de France

écrit par Régine Bardin, présidente EquiLiberté 44

Les chemins d'approche sur la Loire-Atlantique ont été transmis par la Fédération EquiLiberté 44, afin que nos voyageurs arrivent à bon port, le 28 mai 2025, pour ce forum de quatre jours. L'association des Cavaliers au Long Cours existe depuis 1982. Créée à l'initiative de grands voyageurs à cheval dont Stéphane Bigo et Émile Brager, elle compte actuellement deux cents membres d'une dizaine de nationalités différentes, principalement francophones. Cette association rassemble les cavaliers ou meneurs voyageurs dont la vocation est d'être libres, responsables, autonomes, respectueux et heureux de partager leur expérience de voyages dans le monde avec des équidés. Quatre-vingts adhérents ont fait le déplacement pour ce Forum, le nombre de participants étant limité par la capacité d'accueil du site.

Tout est parti d'un appel téléphonique de Gérald Yart, secrétaire de l'association des Cavaliers au Long Cours (CALC), association adhérente à EquiLiberté, à Gérard Guilloux, membre du bureau de la Fédération EquiLiberté 44 et trésorier de l'association ATECC (Association de Tourisme Équestre du Canton de la Chapelle-sur-Erdre) dont le siège social est à Sucé-sur-Erdre. Gérald recherchait, cette année, un site en France et plus particulièrement en Loire-Atlantique, pour accueillir les voyageurs partis de France et d'Europe pour assister à ce Forum. La municipalité de Sucé-sur-Erdre a accepté de les recevoir sur le site de la base nautique de Mazerolles, lieu adapté à l'hébergement de ces voyageurs, de leurs équidés et autres animaux de bât. Les bords de l'Erdre, qualifiée de plus belle rivière de France par François 1er, se prêtaient parfaitement à cette manifestation.

Ce Forum a pour vocation de rassembler les voyageurs à cheval de longue durée et en autonomie. L'ambiance est conviviale et chaleureuse autour d'instants de partage des connaissances techniques, des cercles de paroles sur les ressentis divers, des présentations et comptes-rendus de voyage agrémentés de photos ; voyages qui peuvent durer de 5 jours à 5 ans.

L'association n'accorde aucun crédit à l'esprit de compétition, on ne compare pas le bonheur et on ne garde pas ses petits secrets. Il y a dans cette association des rêveurs (c'est par le rêve que tout commence), des porteurs de projets, des cavaliers sur les chemins du monde. Parmi ces grands voyageurs, nous pouvons nommer : Guenter Wamser (Allemand) : Continent Américain – Jean Marie Soliveres : sur les chemins 5 mois par an – Jean Christophe Rappo : Kirghizistan et Asie Centrale – Xavier Joly : Mongolie – Antonio Polo : Argentine-Mongolie – Stéphane Bigo : Moyen-Orient, Continent Américain, Afrique et ouest de la Chine) – Morgane Lefevre : voyage de 5 ans Briançon-Afghanistan – Emile Brager : Continent américain et auteur du livre « Techniques du voyage à cheval » - et tant d'autres ...

Certains ont rédigé des récits de leur voyage que vous pouvez vous procurer.

Avec Catherine, membre de l'ATECC, nous avons eu l'immense plaisir d'être conviées à une soirée au cours de laquelle nous ont été présentés deux types de voyage :

- Une jeune femme partie pendant une semaine seule avec ses deux chevaux dont un sans expérience. Elle nous a raconté avec humour son voyage pluvieux et ses péripéties en Dordogne.
- Un couple avec trois chevaux partis de Haute-Garonne pour un périple de 46 jours vers le Puy-en-Velay, puis l'Isère avant de revenir au bercail.

Ils ont ramené de nombreuses photos et aquarelles, notamment de l'architecture de bâtis anciens présents dans les villages traversés. Ce fût une soirée de découverte pour nous, randonneuses tout confort (milieu associatif). Nous avons été étonnées par le nombre de femmes qui voyagent seules avec leurs équidés.

Lors d'une autre soirée, Camille Vincent, maman voyageuse, nous a présenté son voyage réalisé en 2024. Elle est partie de Bretagne jusqu'à Lourdes via le grand itinéraire EquiLiberté "Le Chemin des Pèlerins".

Un autre soir, c'était un récit, « Le voyage des enfants, 10 jours en Haute Loire », présenté par Malo (10 ans, 9 au moment de la rando), sa petite sœur Calie (6 ans, 5 au moment de la rando) et Ondine (10 ans, 9 au moment de la rando) qui n'avait malheureusement pas pu participer au Forum mais qui a fait une intervention filmée et présentée lors du Forum.

Grand merci à Emile Brager, Gérald Yart et Antonio Polo pour les moments d'échanges constructifs, ainsi qu'aux voyageurs présents, de nous avoir accueillis lors de cette conférence.

Si le voyage en solitaire avec votre équidé vous fait envie... alors OSEZ !. Néanmoins les conseils des Cavaliers Au Long Cours ne seront pas de trop.

Nos partenaires

INSTITUT DU DROIT EQUIN

Pensons le bien-être du cheval et agissons ensemble
GEFA

Laboa
Les Sacs Ceinture

TÉKIDÉ

Sellerie
Dollé

codever
collectif de défense des loisirs verts

EQUITANET
LE SPECIALISTE DES ASSURANCES EQUESTRES
FRANCE ENTIERE
TEL: 04.74.63.83.32
FAX: 04.74.63.34.87
contact@equitanet.com

EquitAssistance

Mac Mahon
Equipements

hudada

Gaston Mercier

GD
by Colin